

# JOURNAL DE LA RENTRÉE 2021-2022



## LYCÉE SAINT-JOSEPH PÔLE SUP



<b>SECRETARIAT</b>	☎ 02.98.85.02.58	<a href="mailto:accueilstjo@les-2-rives.fr">accueilstjo@les-2-rives.fr</a>
<b>VIE SCOLAIRE</b>	☎ 02.98.85.68.13 (dès 7 h 30 le matin)	<a href="mailto:cpe.lyceestjo@les-2-rives.fr">cpe.lyceestjo@les-2-rives.fr</a>
<b>INTERNAT</b>	☎ 07.68.85.30.35	<a href="mailto:internat@les-2-rives.fr">internat@les-2-rives.fr</a>
<b>COMPTABILITE</b>	☎ 02.98.85.68.07	<a href="mailto:gestionnaire.adj@les-2-rives.fr">gestionnaire.adj@les-2-rives.fr</a>

**VACANCES 2021-2022**

<b>TOUSSAINT</b>	Du samedi 23 octobre 2021 après la classe Au lundi 08 novembre 2021 au matin
<b>NOEL</b>	Du samedi 18 décembre 2021 après la classe Au lundi 03 janvier 2022 au matin
<b>HIVER</b>	Du samedi 05 février 2022 après la classe Au lundi 21 février 2022 au matin
<b>PRINTEMPS</b>	Du samedi 09 avril 2022 après la classe Au lundi 25 avril 2022 au matin
<b>ASCENSION</b>	Jeudi 26 mai 2022 : férié Vendredi 27 mai 2022 : pas de cours Reprise le lundi 30 mai 2022 au matin
<b>PENTECOTE</b>	Lundi 06 juin 2022 : férié
<b>VACANCES D'ETE</b>	Le jeudi 07 juillet 2022 après la classe ; fin des cours fixée en fonction des dates d'examens

## ATTENTION - NE RIEN IMPRIMER




Les documents à compléter vous seront remis à la rentrée  
Annexes à consulter sur le site Espace Parents  
<https://les-2-rives.fr/>

## **A tous les parents et responsables légaux d'élèves du groupe scolaire Les 2 Rives, A tous ceux et toutes celles qui s'apprêtent à nous confier la formation de leurs enfants,**






Je vous invite au travers de ces quelques lignes et quelques chiffres à prendre connaissance de nos projets pour l'année 2021/2022. Vos enfants s'apprêtent à rejoindre, à la rentrée de septembre, les 1670 élèves du groupe scolaire Les 2 Rives, pris en charge par 155 enseignants, 28 AESH et 45 personnels de service, d'entretien, de restauration, d'administration, de gestion, de vie scolaire et de pastorale. L'ensemble de ces personnels se prépare à relever le défi de les accompagner dans leur quotidien et avec l'espérance toujours renouvelée de servir au mieux l'intérêt de chacun des jeunes qui nous sont confiés.

L'année scolaire 2020/2021 s'achève avec la satisfaction d'être parvenus à maintenir une pleine jauge sur la quasi-totalité de l'année scolaire. Aussi, je tiens à saluer l'attitude remarquable de nos jeunes face aux contraintes qui leur ont été imposées d'une part, mais également, d'autre part, pour la qualité de l'encadrement dont ils ont bénéficié dans un souci permanent de préserver la continuité pédagogique et la sécurisation des parcours.

Notre projet d'établissement s'articule autour de 3 valeurs principales :

-  **Le Respect de Soi**
-  **Le Respect des autres**
-  **Le Respect de son environnement**

Ces valeurs constitutives de notre charte du **Bien Vivre Ensemble** sont au cœur de nos préoccupations dans l'accompagnement de nos jeunes. Concrètement, nos intentions se traduisent par des actions pédagogiques autour :

-  **De la découverte de la culture de l'autre.**
-  **De la sensibilisation à la préservation de l'environnement, de la voie générale à la voie technologique en passant par la voie professionnelle,**
-  **De l'ouverture à l'international avec les sections à vocation européenne.**
-  **De la sensibilisation à la culture en pratiquant le théâtre ou en donnant libre cours à ses talents dans les arts en herbe ou en participant avec succès au concours du meilleur apprenti.**
-  **De l'ouverture à la foi ou à la culture religieuse pour ceux et celles qui se portent volontaires.**

Cependant, nous sommes aujourd'hui conscients que notre projet doit continuer à évoluer, ne serait-ce que pour répondre à la mise en place des réformes enclenchées par l'éducation nationale et nous avons programmé pour cela une 1<sup>ère</sup> journée pédagogique le vendredi 12 novembre 2021.

Par ailleurs, nous souhaitons vous associer pleinement aux défis de la prochaine année scolaire avec l'objectif permanent de permettre à chacun de nos jeunes d'exprimer le meilleur d'eux-mêmes et ce dans un climat de confiance mutuelle. Aussi, les missions de parents correspondants et la participation à l'association des parents d'élèves seront autant d'opportunités pour collaborer à nos côtés à l'épanouissement de nos élèves.

Dès à présent, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances bien reposantes auprès de ceux qui vous sont proches, avec l'espérance de pouvoir expérimenter à nouveau des espaces de liberté qui ont tant manqués au cours de cette année scolaire et en vous remerciant pour la confiance que vous nous accordez.

P. GOURIOU

Directeur du groupe scolaire Les 2 Rives LANDERNEAU

## **TABLE DES MATIERES**

### **JOURNAL DE LA RENTREE**

#### **Page 1 :**

-  *Annuaire Lycée Saint-Joseph*
-  *Vacances 2021-2022*

#### **Page 2 :**

-  *Le mot du Directeur*
-  *Table des matières*
-  *Pièces à fournir pour la rentrée*

#### **Page 3 :**

-  *La rentrée*
-  *Assurance Scolaire*
-  *Accident du Travail*

#### **Page 4 :**

-  *Divers*

### **ANNEXES**

#### **Annexes :**

-  *Tarifs - Prélèvement automatique*
-  *Planning des périodes de formation en entreprises*
-  *Chartes*

**A consulter sur le site «Les 2 Rives » :**  
**Espace parents.**

*Les documents à compléter vous seront remis à la rentrée.*

**NE RIEN IMPRIMER**

## **PIECES A FOURNIR POUR LA RENTREE**

**A remettre au Professeur Principal LE JOUR DE LA RENTREE**

- Pour les élèves de plus de 16 ans et/ou nouveaux dans l'établissement : une copie de l'attestation de recensement**
- Bourses Enseignement Supérieur : Notification d'attribution 2021-2022 (pour les boursiers)**

# LA RENTREE

## SEPTEMBRE 2021

<b>Mercredi 01 septembre</b>	<p>dépose des affaires et <b>Rentrée à l'<u>INTERNAT</u></b> pour les pensionnaires des classes suivantes :</p> <p>de 14 h à 18 h</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 3<sup>ème</sup> PREPA METIERS <input checked="" type="checkbox"/> 1<sup>ères</sup> et Terminales BAC PRO</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Seconde BAC PRO <input checked="" type="checkbox"/> BTS (CRSA – Banque – Assurance)</p> <p><b>Présence obligatoire à l'internat des pensionnaires pour la nuit du mercredi 1er au jeudi 2 septembre 2021 pour les classes qui débutent le 2 septembre</b></p> <p><i>Si problème contacter le responsable de l'internat : <a href="mailto:internat@les-2-rives.fr">internat@les-2-rives.fr</a></i></p>
<b>Jeudi 02 septembre</b>	<p><b>9 h</b> : Rentrée pour les élèves des classes suivantes :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 3<sup>ème</sup> PREPA METIERS</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Seconde Professionnelle BAC PRO</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> BTS 2<sup>ème</sup> année (CRSA – Banque – Assurance)</p> <p><b>Fin des cours à 16 h 10 ce jour</b></p> <p><b>17 h 30</b> : Réunion de rentrée parents : fonctionnement de l'année</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 3<sup>ème</sup> PREPA METIERS</p> <p><b>18 h</b> : Réunion de rentrée parents : fonctionnement de l'année</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Seconde Professionnelle BAC PRO</p>
<b>Lundi 06 septembre</b>	<p><b>9 h</b> : Rentrée pour les élèves des classes suivantes :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 1<sup>ères</sup> et Terminales BAC PRO</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> BTS 1<sup>ère</sup> année (CRSA – Banque – Assurance)</p> <p><b>Fin des cours selon edt du jour (17 h 05 au plus tard)</b></p> <p><b>18 h</b> : Réunion de rentrée parents : fonctionnement de l'année</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> BTS 1 (CRSA – Banque – Assurance)</p>

## ASSURANCE SCOLAIRE

Cette année, et pour répondre aux évolutions législatives imposées aux assureurs et aux souscripteurs, la Mutuelle St-Christophe a choisi de mettre en place une gestion dématérialisée sur l'Espace parents du site [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr) en accès libre. Vous y retrouverez à la rubrique « Informations pratiques » votre attestation d'assurances scolaire et les informations contractuelles de la rentrée 2021-2022.

Le contrat souscrit par l'établissement est un contrat global : si votre enfant est victime d'un accident corporel, il bénéficie automatiquement des garanties de l'Individuelle Accident. Il est couvert toute l'année, 24 h sur 24, 7 jours sur 7. La déclaration devra être effectuée, au plus tard, dans les 5 jours après l'accident directement sur le site.

**ATTENTION** : cette assurance individuelle accident ne dispense pas les familles de contracter une assurance « Responsabilité Civile » pour les accidents et dégâts causés par leurs enfants. L'établissement ne sera pas rendu responsable des pertes, vols d'objets personnels des élèves.



## SECURITE SOCIALE (Accident du Travail)

Tous les élèves du lycée sont inscrits obligatoirement à la Sécurité Sociale. Cette inscription se fait par l'établissement qui prend à sa charge la cotisation. Cette assurance « Accidents de travail » ne couvre que les accidents corporels survenant durant le temps de présence à l'école à l'exclusion du trajet. Cependant, lorsque l'élève est en « stage en entreprise », tout accident survenant sur le trajet normal entre son domicile et l'entreprise est considéré comme « accident du travail » et donc couvert par la cotisation versée. La déclaration de tout accident est à faire immédiatement au bureau du Conseiller Principal d'Education (sauf lors des stages en entreprise ; c'est l'entreprise qui fait la déclaration et en transmet une copie au Lycée St Joseph).

# DIVERS

## DEMANDE DE RENDEZ-VOUS

Les parents font une simple demande écrite, en y précisant le nom du ou des professeurs qu'ils désirent rencontrer, ainsi que leurs disponibilités.

Cette demande peut être adressée par courrier, par «école directe» ou remise aux enseignants concernés par l'étudiant. La réponse sera donnée aux parents soit par courrier ou téléphone, soit par l'élève, soit par «école directe».

## LES PHOTOS

Des photos de classe et d'identité seront faites courant septembre et proposées aux familles.

## CERTIFICAT DE SCOLARITE

Un certificat de scolarité au nom de votre enfant inscrit au Lycée St-Joseph vous sera remis dans les premiers jours de la rentrée via Ecole Directe.

Ce document ne vous sera délivré QU'UNE SEULE FOIS au cours de l'année. Certains organismes (ex : CAF, Impôts, Sécurité Sociale, etc...) peuvent vous réclamer ce document, il sera disponible sur votre espace Famille toute la durée de l'année scolaire.

**(NE PAS NOUS REMETTRE les imprimés des caisses d'Allocations Familiales ou autres concernant la situation des enfants de + de 16 ans)**

## ORDINATEUR

Chaque étudiant de BTS BANQUE et ASSURANCE doit posséder un ordinateur portable (à l'exclusion des appareils type chromebook qui ne permettent pas l'installation des logiciels professionnels).

## HEBERGEMENT


L'école fournit le lit (2 m sur 0,90 m), le matelas. La famille doit fournir : une housse protège-matelas, une paire de draps, un oreiller ou traversin ainsi que son enveloppe, une ou deux couvertures selon les besoins ou une couette et un couvre-lit.

## LES BULLETINS

Nous avons pris la décision de transmettre l'ensemble des bulletins de nos élèves par le biais d'Ecole Directe. (ECOLE DIRECTE - Espace Famille - les documents à télécharger - notes).

## BOURSES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Les notifications d'attribution de bourses d'enseignement supérieur sont à adresser au secrétariat du lycée Saint-Joseph sans attendre et au plus tard à remettre au professeur principal le jour de la rentrée.

 La demande de bourse d'enseignement supérieur doit être renouvelée chaque année (période janvier/mai).

## REGIME DE SECURITE SOCIALE ETUDIANT

Le PLAN ETUDIANTS adopté par le gouvernement prévoit que le régime de la sécurité sociale étudiante est définitivement supprimé pour tous. Tous les étudiants sont affiliés au régime général.

## LA CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE et de CAMPUS (CVEC)

Le PLAN ETUDIANTS adopté par le gouvernement prévoit du changement.

Le plan destiné aux étudiants, présenté par le Gouvernement et intitulé "Accompagner chacun d'eux vers la réussite", prévoit la création d'une contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

Etudiant(e) en BTS vous n'êtes pas concerné(e) par cette contribution.

**Vous n'avez aucune démarche particulière à accomplir.**

## HORAIRES DE COURS :

Matin : de 8h05 à 11h55

Après-midi : de 13h15 à 17h05